

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 6 (1949)

Heft: 8

Rubrik: Une place de gymnastique et de jeux pour le village d'enfants Pestalozzi, à Trogen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Car c'est là que réside l'un des buts principaux de nos cours : la préparation technique. Au moment où nous entraînons les jeunes vers la montagne, nous contractons une grande responsabilité et nous avons le devoir de veiller à ce que tous ceux qui ont, par nous, connu la montagne soient techniquement aptes à éviter et vaincre les dangers qui les guettent.

Mais il ne faut pas non plus que nos cours tournent en journées ennuyeuses de leçon de varappe ou de technique de la corde. Il faut tâcher de concilier l'enseignement avec le plaisir tout simple d'une excursion.

André PONT.

LA MONTAGNE ET L'ARMÉE SUISSE

En cas d'invasion, nos Alpes sont un *réduit sûr* et un point d'*appui précieux*. Mais l'armée ne peut initier tous ses soldats à l'alpinisme. Seules, les troupes de montagne ont ce privilège. Je dis ce privilège, parce que, de mes quelque quatre cents jours de mobilisation, les jours de service alpin sont ceux qui m'ont laissé les plus beaux souvenirs, bien qu'ayant été les plus pénibles.

Cependant, en temps de guerre, *n'importe quelle troupe de plaine peut être contrainte à se battre en montagne*. L'I.P. aura donc bien mérité de l'armée si elle a, auparavant, insufflé à beaucoup de futurs soldats de n'importe quelle arme le goût et la technique de l'alpinisme.

Conclusion : tout Suisse devrait connaître ses montagnes, comme tout montagnard doit savoir nager.

LA MONTAGNE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

J'ai l'impression que l'alpinisme est le sport le plus complet : plus complet que la marche, plus complet que la natation, plus complet que le ski même. Après une série de bons exercices de gymnastique, je puis marcher, nager, skier sans crainte des courbatures classiques; mais il n'en est pas de même après ma première journée de varappe, de travail au piolet, aux crampons et aux pitons.

Cela prouve que l'alpinisme a mis à dure épreuve le jeu de nos muscles.

UNE PLACE DE GYMNASTIQUE ET DE JEUX pour le village d'enfants Pestalozzi, à Trogen

Le village Pestalozzi, à Trogen, héberge actuellement 172 enfants, orphelins de père et de mère, venant de Pologne, de France, d'Autriche, de Hongrie, d'Allemagne, d'Italie, de Finlande et de Grèce. Nombre d'entre eux ayant une tenue défectueuse, Mlle E. Cameron leur donne régulièrement, pour y remédier, des leçons de gymnastique et de rythmique. En outre, la plupart de ces enfants, qui ont tous connu les horreurs de la guerre, ont grand besoin de mouvement, de sorte qu'il leur est pénible de rester sagement assis, plusieurs heures d'affilée; sur un banc d'école. Aussi, le directeur et les instituteurs du village Pestalozzi, qui voient dans les exercices corporels un excellent moyen d'éducation, ne ménagent-ils pas leurs efforts pour donner à leurs jeunes protégés l'occasion de faire de la gymnastique et de participer à des jeux.

En hiver, ces efforts sont grandement facilités par le fait que les enfants disposent de skis qui ont été mis à disposition gratuitement au village par la Fédération suisse de ski dans le cadre de ses actions en faveur de la jeunesse, et par des

particuliers. Le directeur du village, M. Bill, qui est instructeur suisse de ski, s'entend fort bien à initier les enfants aux joies de ce sport.

Bien que le village Pestalozzi possède deux excellents moniteurs — l'Autrichien Karl Buresch est en même temps professeur de ski, maître de gymnastique et guide, et le Finlandais Pentti Taavitsainen est professeur de sport —, les possibilités de pratiquer la gymnastique et les sports n'ont guère été favorables, jusqu'à présent, pendant le reste de l'année. En effet, le village ne dispose que d'un espace restreint pouvant se prêter aux exercices physiques. Certes, les chantiers de construction qui s'ouvrent constamment jouissent d'une grande faveur auprès de la jeunesse; mais on ne saurait les considérer comme des emplacements de jeux vraiment appropriés. En outre, les champs et les prés avoisinants, lesquels appartiennent à de petits paysans, ne sont accessibles, d'après une loi non écrite, que jusqu'à la date de la réunion de la Landsgemeinde (dernier dimanche d'avril). Après cette date et jusqu'à la fin de l'automne, il n'est pas permis d'y pénétrer.

Pour remédier à cet état de choses, les fédérations groupées au sein de l'Association nationale d'éducation physique ont décidé, il y a plusieurs mois déjà, de mettre à la disposition du village Pestalozzi une place de gymnastique et de jeux. C'est cette place, appelée à rendre de grands services, qui a été inaugurée le 12 juin 1949.

L'emplacement de jeux, dont les dimensions sont de 40×60 mètres, a été aménagé au milieu du village, à un endroit où le terrain formait une dépression marécageuse. Il a fallu procéder à d'importants travaux de terrassement, semer du gazon et installer des canalisations. Tout cela a coûté environ 15.000 francs. L'emplacement de jeux comprend deux buts démontables de 5×2 m. 10. On y a également placé des barres de fer mobiles pour le basket-ball et le ballon au-dessus de la corde.

La place de gymnastique, plus petite et située à côté de l'emplacement de jeux, est recouverte de sable reposant sur une couche de boulets. La maison Alder et Eisenhut, à Küsnacht-Ebnat/Kappel, a fait don d'un reck. La place est en outre pourvue d'un portique à grimper avec perches verticales et obliques, d'une poutre d'appui avec deux paires d'arçons, ainsi que d'une installation pour le saut en longueur et en hauteur. Bien que la place et les engins soient de dimensions modestes, ils semblent toutefois suffisants, étant donné l'âge de ceux auxquels ils sont destinés.

Ce stade en miniature s'insère harmonieusement dans la cadre du village d'enfants. Le projet a été établi par la Commission des places de gymnastique et de sport de l'Association nationale d'éducation physique, en étroite collaboration avec la Société du village Pestalozzi et ses architectes.

Les frais s'élèvent au total à 30.000 francs en chiffre rond, dont 26.000 francs ont été fournis par l'Association nationale d'éducation physique et les fédérations qui lui sont affiliées. Il ne pouvait cependant être question, avec des ressources aussi limitées, de créer une installation modèle. De plus, c'est seulement en entretenant soigneusement et constamment le terrain et les engins qu'on pourra les conserver, au cours des années, à leur destination première.

Les gymnastes et les sportifs suisses, de même que l'Association nationale d'éducation physique et les fédérations affiliées, se réjouissent de pouvoir contribuer ainsi, dans une modeste mesure, à l'éducation physique et morale des enfants du village Pestalozzi.